



L'Echo de la Madeleine

ANNEE 2021, N°6

AUTOMNE

MAIRIE

mairie.madeleinesurloing@orange.fr

01.64.28.13.28

Horaires d'ouverture au public

Lundi: 17h00 à 19h00

Mardi: 8h00 à 12h00

Jeudi: 8h00 à 12h00

Vendredi: 17h00 à 19h00

Permanence de

**M Jean-Jacques
HYEST**

Lundi et Vendredi
de 17h00 à 19h00



VACCINATION

AGENDA

RETROSPECTIVE

Editorial



En début d'automne, et avec l'espoir que la situation sanitaire s'améliore, les vacances passées, c'était la rentrée scolaire qui s'est bien déroulée, l'école de La Madeleine accueillant des élèves de CE1 et les enfants du RPI pour l'accueil périscolaire.

Un nouvel agent technique communal a été recruté, Monsieur Candide LHOMME, pour remplacer Monsieur Denis PHILIPPEAU, excellent collaborateur, à qui nous souhaitons une très bonne retraite.

Le Conseil municipal poursuit la mise en œuvre de son programme. La mise en place à titre expérimental d'une « écluse » au Colombier sur la RD 40 se prolongera en 2022 par un aménagement définitif pour ralentir les conducteurs trop pressés. Le réaménagement de l'Espace Naturel Sensible de la prairie de Gandelles se poursuit, par un nettoyage du site en vue de lui rendre son aspect initial et d'en permettre l'accès aux visiteurs.

Le Comité Municipal des Fêtes, qui a beaucoup de projets, a pu organiser (malgré la pluie) une randonnée très instructive, pour permettre de mieux connaître les richesses naturelles et patrimoniales de la commune, qui a réuni une trentaine de nos concitoyens.

Nous préparons activement les fêtes de Noël (colis des aînés, fête des enfants, illuminations) pour rendre notre commune plus conviviale et solidaire.

Le Maire, Jean-Jacques HYEST

Actualités

Reprise des Rendez-vous pour la vaccination sur www.doctolib.fr.
Les personnes n'ayant pas de moyen de transport ou ne pouvant se déplacer seules peuvent se faire connaître en mairie, une solution leur sera proposée.

11 Novembre 2021 à 11h00 : Commémoration de l'armistice de 1918
18 Décembre 2021 à 16h00 : Noël des enfants
19 Décembre 2021 à partir de 10h00: Distribution des colis des aînés

14 Juillet 2021

Célébration de la fête nationale autour de jeux proposés par le Comité Municipal des Fêtes, et la cérémonie suivie d'un goûter offert par la municipalité.



Randonnée du Comité Municipal des Fêtes 3 octobre 2021



MEMOIRES D'EAU A LA MADELEINE SUR LOING

Le surlendemain de Noël 1991, une pollution du captage d'eau communal, rendant l'eau impropre à la consommation pour une durée indéterminée a été constatée. Que faire?... Dès le 3 janvier 1992, et avec l'accord de la commune de Bougigny, a été mise en place une alimentation provisoire depuis le hameau du Tillet à l'aide de tuyaux d'incendie installés par le Service Départemental d'Incendie.

Le Conseil Municipal décide alors de raccorder définitivement le réseau à celui de Bougigny, les travaux étant préfinancés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, et d'adhérer au Syndicat Intercommunal de production d'Eau du Plateau Gâtinais (Syndicat desservant les communes de Bougigny, Maisoncelles-en-Gâtinais, Chenou, Mondreville et La Madeleine sur loing).

Rappelons que le projet du syndicat consistait en un forage (financé par le Département) dans la couche géologique de l'Albien, à six cent mètres de profondeur).

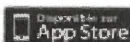
L'eau de La Madeleine-sur-Loing provenant de ce forage, très peu calcaire, et préservant ainsi les appareils ménagers, est d'une grande qualité (plus d'adoucisseurs nécessaires). Elle est stockée au Château d'eau de Bésigny et subit un traitement de déferri-sation et de démanganisation (Fe et Mn) avant distribution.

Les quatre contrôles sanitaires annuels attestent d'une eau conforme à 100% aux critères bactériologiques et physico-chimiques règlementaires (absence totale de nitrates et de pesticides).

La distribution et la gestion de l'eau potable est assurée par contrat d'affermage, par la SAUR.



Suivez l'actualité et les alertes
de la Commune avec
l'application Gratuite
PanneauPocket



**NOUVEAUX
ARRIVANTS
SUR LA COMMUNE ?
Faites-vous connaître à la
mairie !**

HORAIRES D'HIVER TRAVAUX BRICOLAGE, JARDINAGE...
(du 1^{er} octobre au 30 mai)

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 / 13h30 à 19h00

Samedis : 9h00 à 12h00 / 13h30 à 19h00

Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00